

Mont de l'Étoile

Le Mont de l'Étoile est un sommet majestueux situé sur la rive gauche du Val d'Hérens. Il offre une randonnée exigeante à travers d'immenses étendues d'éboulis sans fin. L'absence de sentier et de balisage sur une partie du parcours ajoute une dimension d'aventure à cette ascension, réservée aux randonneurs expérimentés. L'effort est récompensé par un panorama époustouflant sur la Pointe de Vouasson et son glacier, les Aiguilles Rouges d'Arolla, ainsi que sur les géants alpins tels que la Dent Blanche, la Dent d'Hérens et le Cervin.

☸ Détails du parcours

Point de départ : La Gouille (1835 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Mont de l'Étoile (3369 m).

Dénivelé : montée et descente 1625 m chacune.

Distance : 13.5 km.

Temps de marche : 7½h.

☉ La Gouille – La Coûta (P. 2294) 1¾h.

☉ La Coûta (P. 2294) – Lac glaciaire (3115 m) 2¼h.

☉ lac glaciaire (3115 m) – Mont de l'Étoile ¾h.

☉ Mont de l'Étoile – P. 2791 1h.

☉ P. 2791 – Lac Bleu 1¼h.

☉ Lac Bleu – La Gouille ½h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : T4+ [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Date : 22 août 2024.

Références : [Ban+16], [CAsa], [CASb] et [Sut09].

Accès

Accès en voiture

Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie « Sion Est ». Suivre ensuite les panneaux pour le « Val d'Hérens ». Traverser le village d'Evolène et poursuivre en direction d'Arolla jusqu'au hameau de la Gouille, facilement repérable grâce à un grand panneau indiquant le « Lac Bleu ». Des places de stationnement gratuites sont disponibles le long de la route.

Accès en transports publics

Le point de départ est desservi par des cars postaux sur la ligne Sion – Les Haudères – Arolla. Descendre à l'arrêt « Arolla, La Gouille ».

Pour trouver la meilleure correspondance, consulter l'horaire en ligne des CFF.



Carte nationale (source swisstopo).



La Gouille.

De La Gouille à Lù Vartsé

Une gouille est un helvétisme qui désigne une petite étendue d'eau, comme une mare ou un étang. Sans surprise, à proximité du hameau de La Gouille, on découvre un modeste plan d'eau, dont les eaux reflètent une teinte verte due à la présence de végétation sur son fond. Il est important de ne pas le confondre avec le Lac

Bleu d'Arolla, niché à environ 40 minutes de marche de cet endroit.

Notre randonnée a commencé peu après 8 heures du matin. Le coin était encore enveloppé dans l'ombre matinale et baignait dans un calme absolu. Seul le passage d'un Super Puma de l'armée est venu perturber cette quiétude.

Après avoir traversé le groupement de maisons, nous sommes arrivés à une bifurcation du sentier pédestre. Nous avons alors pris le chemin de droite, suivant les indications pour « *L'Étoile Alpage* ». Une courte montée nous a conduits à Lù Vartsé, un autre hameau dont le nom connaît différentes orthographes : Le Vouartsé ou Ouartsé.

De Lù Vartsé à La Coûta

Le sentier pédestre s'élevait en pente douce à travers les prairies verdoyantes. Le soleil, désormais haut dans le ciel, inondait le versant de sa lumière dorée. La fraîcheur matinale avait cédé la place à une agréable chaleur. Au-dessus de nous, deux rapaces semblaient profiter des premières ascendances thermiques, leurs ailes déployées immobiles dans le vent. Ils étaient malheureusement trop éloignés pour que nous puissions les identifier avec certitude.

Nous avons atteint une nouvelle bifurcation de sentiers pédestres peu après P. 1972. Sans hésitation, nous avons continué tout droit, toujours en direction de « *L'Étoile Alpage* ». Le chemin s'est alors enfoncé dans une magnifique forêt de conifères, composée principalement de mélèzes. Le soleil filtrait entre les branches, créant de splendides jeux de lumière. L'air était imprégné du parfum résineux des arbres, et le silence n'était troublé que par des chants mélodieux des oiseaux cachés dans les arbres.

Soudain, deux autres rapaces, plus petits, ont fait leur apparition, volant avec une grâce remarquable au-dessus de nos têtes. Leur plumage sombre, parsemé de taches blanches sous les ailes et la queue, ne laissait aucun doute : il s'agissait de jeunes aigles royaux. Les deux individus observés plus tôt étaient très probablement leurs parents, veillant sur leur progéniture depuis les hauteurs. La rencontre avec ces oiseaux majestueux, symboles de force et de liberté, a été sans conteste un des moments forts



Un rapace, très probablement un aigle royal.

de notre randonnée. Nous avons poursuivi notre chemin, émerveillés par ce spectacle de la nature rare et précieux.

En sortant de la forêt, nous avons débouché sur l'alpage de La Coûta, anciennement écrit Coutaz. Ce terme régional provient de la forme patoise « *cotta, coute* » qui signifie « *côte* ». Il désigne un terrain en pente sur le flanc d'une montagne, ou dominé par une côte, ce qui correspondait parfaitement à ce pâturage qui s'étendait devant nous, offrant une vue imprenable sur la vallée en contrebas.

Le sentier a poursuivi son inexorable ascension en pente très douce, mais régulière, serpentant à travers l'alpage. Une croix en bois est apparue sur une butte herbeuse. Nous étions désormais en contrebas de Pra Liapec.

Le premier mot, « *Pra* », dérive du latin « *prato* » et signifie « *pré* », faisant référence à un pâturage ou un pré cultivé pour le foin. Le second terme, « *Liapec* », provient du celtique « **clappa* » et signifie « *rocher plat, amas de rochers* », suggérant l'existence d'éboulis, d'un pierrier ou d'un terrain parsemé de cailloux. Une fois de plus, le nom décrivait à la perfection l'endroit traversé, où les roches affleuraient çà et là entre les touffes d'herbe.



Un jeune aigle royal.



Le petit refuge de Pra Liapec et le Mont de l'Étoile en arrière plan.

Les tintements des cloches des vaches se faisaient de plus en plus présents, annonçant leur proximité. Après un virage, le spectacle s'est offert à nous : un troupeau de vaches d'Hérens paissait paisiblement dans la prairie, leurs robes noir luisant contrastant avec le vert de l'herbe et le bleu intense du ciel. Trouver une autre race dans cette vallée aurait été une véritable hérésie !

Avec leur taille d'environ 1.20 m au garrot et leur poids d'à peu près 550 kg, elles comptent parmi les plus petites races bovines européennes. Malgré leur gabarit modeste, elles sont répu-



Un troupeau de vaches d'Hérens sur l'alpage de La Coûta.

tées pour leur robustesse et leur caractère combatif, ce qui leur vaut de participer régulièrement aux fameux combats de reines, où elles s'affrontent pour établir la hiérarchie du troupeau. Toutefois, en dehors de ces moments d'excitation, les vaches d'Hérens ont en général un tempérament doux et attachant. Elles se laissent facilement approcher, et leur regard expressif semble refléter une intelligence et une sensibilité étonnantes. Leur tête large et courte, surmontée d'une paire de cornes en forme de guidon de vélo, et leur robe noire ont néanmoins quelque peu impressionné la personne qui m'accompagnait, qui les observait avec un mélange de fascination et d'appréhension.

Nous avons traversé le troupeau, sans encombre, d'un pas lent mais assuré, respectant leur espace et évitant tout geste brusque. Les vaches nous ont regardés avec curiosité, leurs grands yeux semblant nous scruter avec bienveillance.

De La Coûta au replat vers 3000 mètres

Nous avons atteint un panneau de danger de chutes de pierres, planté dans la partie septentrionale de l'alpage de La Coûta, peu avant que le sentier pédestre ne traverse le Torrent de la Maresse (P. 2294). Ce panneau, qui avait perdu toute trace de couleur rouge, signalait l'endroit où nous devions quitter le confort relatif du sentier balisé et pour nous aventurer dans l'inconnu.

La première partie de notre course avait été une agréable promenade, sur un sentier de montagne bien tracé, facile à suivre grâce à son balisage régulier et ne dépassant pas la cotation T2. Désormais, la randonnée prenait un tournant plus exigeant.

Les cartes topographiques 1:25'000 et 1:50'000 indi-



Le panneau de danger signale l'endroit où quitter le sentier balisé.



Un troupeau de vaches d'Hérens sur l'alpage de La Coûta.

quaient, à partir de P. 2294, la présence d'un chemin intermittent remontant les pentes en direction sud-ouest. Sur le terrain, ce chemin était en effet très discret, presque effacé par le passage du temps et les éléments. Cependant, nous avons repéré quelques anciennes traces de balisage blanc-rouge-blanc, complètement délavées, sur les rochers. Elles laissaient présager une certaine facilité à suivre le parcours, mais la réalité s'est avérée bien différente...



La direction générale à suivre à partir de P. 2294.

Après avoir quitté le sentier balisé, nous nous sommes retrouvés à évoluer sur une pente herbeuse, parsemée de rochers de toutes tailles. Le sentier, déjà discret, a disparu totalement, nous laissant seuls face à l'immensité de la montagne. Les sifflements aigus et lointains d'une marmotte ont alors percé le silence. Un de ces adorables rongeurs nous avait repérés. Nous avons scruté les alentours, espérant apercevoir sa silhouette dodue, mais en vain.

Un peu plus loin, un bruit de pierres qui s'entrechoquaient, provenant des hauteurs, a capté notre attention. En levant les yeux, nous avons aperçu un magnifique chamois se déplaçant sur un pierrier. Il nous avait évidemment repérés bien avant que nous ne le remarquions, et son regard attentif témoignait de sa méfiance naturelle envers les humains. Nous sommes restés immobiles et l'avons observé s'éloigner avec grâce et rapidité jusqu'à disparaître.

Nous avons poursuivi notre ascension, en scrutant le sol à la recherche de traces de passage,



Plusieurs chamois se déplaçaient dans le versant est du Mont de l'Étoile.

de cairns ou d'autres indices qui auraient pu nous guider, mais sans succès. Heureusement, la visibilité était excellente, et la direction approximative à suivre était assez claire : nous devons maintenir le cap au sud-ouest, en visant le col qui se dessinait à l'horizon.

Le terrain, d'abord herbeux et relativement facile, est devenu progressivement rocailleux à mesure que nous gagnions en altitude. La pente, de plus en plus raide, mettait nos mollets à rude épreuve sous le soleil déjà chaud. Nous avons contourné P. 2858 par le sud, évoluant sur des pentes d'éboulis parfois instables, qui nécessitaient un pied sûr et une certaine expérience de la randonnée en montagne. Malgré cela, d'un point de vue technique, nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures.



Un des rares balisages aperçu entre 2900 et 3000 m.

Entre 2900 et 3000 mètres d'altitude environ, nous avons aperçu de nouveau quelques traces délavées de balisage, ainsi que quelques minuscules cairns érigés par des randonneurs passés avant nous. Il n'y avait cependant pas de chemin clairement défini, tout au plus quelques courtes sentes par-ci par-là qui se perdaient rapidement dans la caillasse. Nous avons donc continué à avancer à l'instinct, guidés par notre boussole intérieure (et la carte topographique).

Nous avons atteint un replat vers 3000 mètres, au nord de P. 3030. Le panorama qui s'offrait

à nous était saisissant : un désert minéral, un véritable paysage lunaire où les roches grises et les éboulis dominaient, créant une impression de solitude et d'immensité. Nous avons observé avec curiosité l'arête qui menait au sommet du Mont des Ritses. Malgré le fait qu'elle soit composée d'un amas de caillasse complètement désordonné, il semblait faisable d'atteindre la cime sans trop de difficultés, une idée à retenir pour une prochaine randonnée. Le nom du sommet, d'origine patoise, signifie « *Mont des Riches* », ce qui nous a fait sourire. C'était très sans doute par ironie, en raison du terrain pauvre et aride, composé uniquement de cailloux. Mais pour nous, la véritable richesse résidait dans la beauté sauvage de ces paysages.



Vers 3000 m la vue s'ouvre sur les Aiguilles Rouges d'Arolla.

Du replat vers 3000 m à l'arête sud-ouest du Mont de l'Étoile

Au col, à l'est de P. 3030, nous avons repéré d'autres traces de peinture délavée. Les cartes indiquaient qu'une trace de sentier descendait vers la Cabane des Aiguilles Rouges, mais notre objectif était tout autre.

Depuis le replat, nous avons donc continué notre ascension en direction nord-est. De loin, les éboulis qui s'étendaient devant nous semblaient particulièrement instables, mais en nous approchant, nous avons découvert des passages plus praticables que prévu. Nous avons même repéré des sentes, probablement tracées par le passage répété des animaux sauvages, qui nous ont conduits jusqu'à un lac glaciaire à 3115 mètres d'altitude.

En levant les yeux vers le nord, nous pouvions apercevoir le cairn qui marquait le sommet du Mont de l'Étoile, notre objectif final. Il semblait si proche, à portée de main, et pourtant si loin, séparé de nous par une paroi rocheuse abrupte d'une centaine de mètres de haut.

Nous avons contourné le lac par la gauche (sud), où nous avons remarqué un cairn isolé. Puis, nous avons poursuivi

notre chemin vers l'ouest à travers d'autres éboulis, jusqu'à atteindre la crête sud-ouest du Mont de l'Étoile, à une altitude légèrement inférieure à 3200 mètres.

L'ascension depuis l'alpage de La Couïta jusqu'à cette arête s'était révélée être une véritable aventure alpine, cotée T4. Elle avait nécessité un pied sûr pour évoluer sur le terrain accidenté, avec des passages parfois raides. Mais surtout, elle avait demandé un bon sens de l'orientation, car le sentier et le balisage étaient quasi inexistant, nous obligeant à lire le paysage.



Le sentier bien marqué, absent des cartes topographiques, et balisé en vert-blanc-vert sur l'arête sud-ouest du Mont de l'Étoile (en arrière-plan).

L'antécime du Mont de l'Étoile

Sur l'arête, à notre grande surprise, nous avons découvert un sentier bien marqué, absent des cartes topographiques, et balisé en vert-blanc-vert. Ces couleurs, non conventionnelles, ne correspondaient à aucun balisage officiel.



La dernière raide montée qui mène à l'antécime.

Après avoir gravi près de 1000 mètres de dénivelé sur des éboulis plus ou moins stables, sans véritable chemin, retrouver une piste tracée et agréable nous a paru étrange. Jusqu'alors, nous n'avions croisé personne, et la présence d'autres randonneurs sur ce sentier a été une surprise supplémentaire. Plus étonnant encore fut le spectacle des deux vététistes qui nous précédaient, l'un poussant son vélo avec détermination, l'autre le portant sur son épaule.

Le sentier serpentait le long de la crête, se faufilant entre des blocs rocheux de tailles variées. Parmi eux, un rocher d'une couleur plus sombre, aux formes étranges, tacheté de brun-rougeâtre comme de la rouille ancienne, a attiré notre attention. Quelques pas plus loin, un autre imposant rocher a captivé notre regard. Sa structure était particulièrement intéressante : il présentait des couches très marquées, ondulantes et se repliant sur elles-mêmes, comme un témoignage figé des forces géologiques qui l'ont façonné au fil du temps.

Quelques centaines de mètres plus loin, nous avons atteint un petit replat. Devant nous s'étendait un étrange paysage lunaire. La roche se déclinait en une palette inattendue de couleurs d'une beauté saisissante. Le vert émeraude foncé évoquait les profondeurs d'un océan



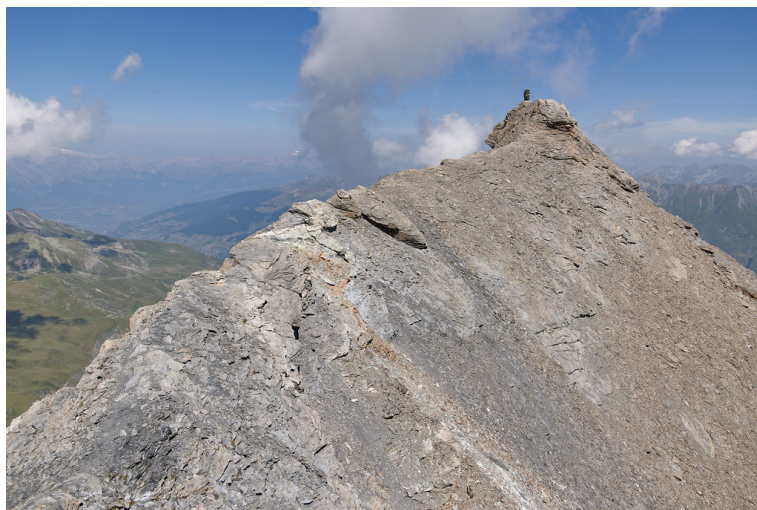
La Pointe de Vouasson et son glacier.

extraterrestre. Une colline d'un noir profond, parsemée d'éclats brun-rougeâtre, semblables à des braises encore chaudes, créait un contraste saisissant avec le glacier.

Le lac glaciaire que nous avons longé une vingtaine de minutes plus tôt scintillait en contrebas. Alors que je contemplais cette vue vertigineuse, j'ai entendu mon binôme s'exclamer avec enthousiasme : « *Incroyable, un autre lac !* ». Effectivement, à l'est, un autre lac glaciaire s'était formé, conséquence visible du recul impressionnant du Glacier de la Vouasson.

Face à nous se dressaient les 100 derniers mètres de l'ascension, une pente raide et impressionnante. Les deux vététistes avaient sagement déposé leurs vélos à côté du chemin, reconnaissant la difficulté du passage. Malgré son aspect intimidant, cette dernière montée, bien qu'abrupte, s'est avérée moins ardue que prévu.

Enfin, après un dernier effort, nous avons atteint le sommet, où trônait un petit cairn. En réalité, il s'agissait plutôt d'une antécime, car le véritable sommet du Mont de l'Étoile (P. 3369) se situait à 100 mètres à vol d'oiseau au nord-est...



Le sommet du Mont de l'Étoile vu depuis l'antécime.

Malgré son aspect impressionnant, l'ascension le long de cette arête sud-ouest jusqu'à l'antécime ne dépassait pas la cotation T3, accessible à la plupart des randonneurs expérimentés.



Traversée jusqu'au sommet du Mont de l'Étoile

De nombreux randonneurs s'arrêtent à l'antécime, à l'instar des deux vététistes que nous avons croisés. L'arête qui mène de l'antécime jusqu'au véritable sommet est souvent décrite comme « *exposée, avec des pierres plates et friables* », et est cotée T5-/T5 par différents topos. De plus, plusieurs récits avançaient, à tort, que l'antécime et le vrai sommet se situaient à la même altitude.

La traversée nous paraissait en effet impressionnante et aérienne. Toutefois, il n'était guère nécessaire d'avoir un théodolite pour constater que l'antécime était sensiblement plus basse que le sommet...

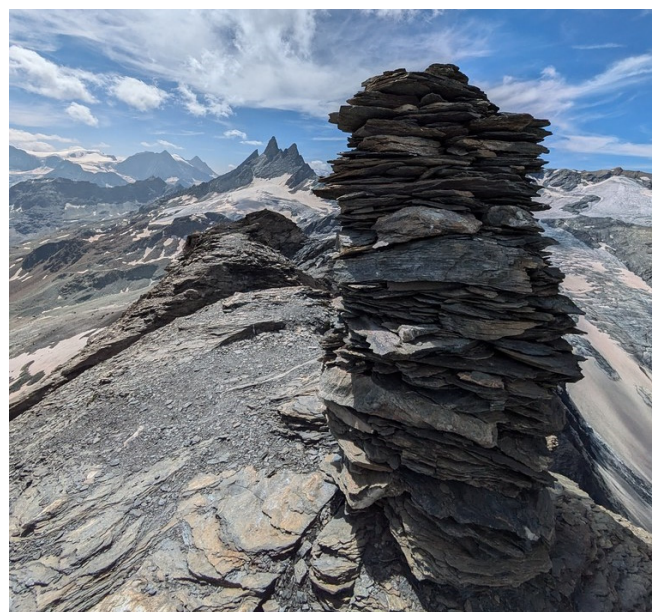
Motivés par la proximité de l'objectif et l'envie d'atteindre l'imposant cairn qui se dressait fièrement sur le véritable sommet, nous avons décidé de tenter l'aventure. Nous avons déposé nos sacs à dos sur l'antécime pour gagner en liberté de mouvement, puis avons suivi une sente discrète qui descendait de quelques

Sur l'arête entre l'antécime et le sommet du Mont de l'Étoile. Le bloc rocheux en premier plan peut être gravi directement (de gauche à droite) ou être contourné par la gauche.

mètres dans le versant nord-ouest. Quelques pas d'escalade faciles (en I) nous ont conduits jusqu'à l'arête.

La traversée était effectivement aérienne et un peu exposée, mais le passage s'est révélé plus large et plus aisé que nous l'avions imaginé. L'arête était ensuite coupée par un bloc rocheux que nous pouvions soit contourner par la gauche par une vire étroite, soit gravir directement en utilisant les mains pour l'équilibre. À l'aller, nous avons choisi cette deuxième option, moins aérienne et plus ludique. Une grande enjambée nous a ensuite permis de franchir une étroite fissure dans le rocher, et enfin, nous avons atteint l'énorme cairn qui marquait le véritable sommet du Mont de l'Étoile. Grâce au GPS de ma montre Garmin, j'ai pu confirmer que l'antécime était environ 10 mètres plus basse que le sommet.

Bien que nécessitant un pied sûr et une certaine aisance en terrain exposé, la traversée ne nous a pas paru aussi difficile que décrite dans certains topos. Personnellement, je la coterai T4/T4+, une difficulté à la portée de tout randonneur possédant une bonne expérience alpine.



Le cairn sommital avec les Aiguilles Rouges d'Arolla en arrière-plan.



Le sommet et l'antécime offrent une superbe vue sur montagnes et glaciers des Alpes.

D'ailleurs, mon binôme, pourtant peu habitué aux itinéraires techniques, a franchi l'arête sans encombre.

Il est intéressant de noter que ce sommet est parfois appelé « *sommet sud-ouest* », et se distingue du « *sommet nord-est* », qui figurait sur les cartes topographiques jusqu'en 2015 (P. 3330) mais a été retiré depuis. Ce dernier se situe à environ 350 mètres au nord-est à vol d'oiseau du sommet principal.

Du Mont de l'Étoile à P. 2791

De retour à l'antécime, nous étions désormais seuls. Nous nous sommes installés pour pique-niquer, tout en nous délectant de la vue époustouflante. C'était un moment de pur bonheur. Au premier plan se dessinaient la Pointe de la Vouasson, le glacier du même nom et la Pointe des Darbonires. Juste à côté s'élevaient les Aiguilles Rouges, avec leur crête très dentelée et le glacier supérieur. Plus au sud, le Mont Blanc de Cheilon, le Pigne d'Arolla et le Mont Collon formaient un tableau harmonieux. En arrière-plan, nous avons pu identifier quelques 4000. La Dent Blanche, se détachant juste derrière la Grande Dent de Veisivi, était la plus remarquable, mais nous avons également reconnu le Cervin et la Dent d'Hérens.

L'endroit était si paisible et captivant que nous sommes restés plus d'une heure assis à contempler les montagnes et les glaciers. Cerise sur le gâteau, personne n'est venu troubler notre quiétude ! Nous aurions pu rester encore longtemps, mais la longue descente nous attendait...

Depuis l'antécime, nous avons repris le même itinéraire qu'à la montée. La première partie de la descente, raide et glissante à cause des gravillons instables, a nécessité



Dans la descente sur l'arête sud-ouest.

un minimum de concentration, tout comme lors de la montée. Nous avons ensuite continué en direction sud en suivant l'agréable sentier et le balisage blanc-vert-blanc en alternant marche et course légère pour préserver nos genoux.



Deux chamois se promenant sur la moraine de fonte.

Les Aiguilles Rouges et le Glacier Supérieur m'ont tellement fasciné que je ne pouvais détacher mon regard, ce qui m'a valu quelques petites trébuchades dans les cailloux...

Vers 3000 mètres d'altitude, nous avons rejoint la crête de moraine. Le balisage était désormais blanc-bleu foncé-blanc. Il ne s'agissait pas d'un balisage alpin officiel, mais d'un balisage officieux pour la Pointe de Vouasson.

Nous avons continué notre descente sur la crête de moraine. Sur notre droite, deux chamois se promenaient tranquillement sur la moraine de fonte, près du ruisseau. Ils nous avaient repérés, mais apparemment à l'aise grâce à la distance, ils n'ont pas pris la fuite.

Le sentier se rapprochait de plus en plus du cours d'eau, dont le débit était désormais conséquent en raison de la fonte du Glacier Supérieur des Aiguilles Rouges. Nous avons longé le torrent et remarqué des planches en bois qui traînaient dans l'eau. Il était évident que cet ancien pont n'était plus praticable.

Une centaine de mètres plus loin, nous sommes arrivés à un (nouveau) pont en bois qui enjambait le torrent (P. 2791). Nous avons été surpris de voir que les rambardes étaient laissées à côté. Certes, le pont est assez large et ne présente pas de difficulté particulière, mais par temps humide, il doit être plutôt glissant...



La crête de la moraine avec le Mont de l'Étoile en arrière-plan.



La cabane des Aiguille Rouges.

De P. 2791 au Lac Bleu

Des traces de peinture rouge, légèrement délavées, ont confirmé que nous avons rejoint le sentier balisé de la Cabane des Aiguilles Rouges. Nous avons laissé le pont sur notre droite, et avons continué notre chemin sur la rive gauche du torrent. Peu à peu, la végétation reprenait ses droits, les touffes d'herbe et quelques fleurs alpines s'invitant dans ce décor austère. La cabane

des Aiguilles Rouges est alors apparue, perchée fièrement sur un promontoire rocheux, dominant la vallée.

Dans la combe des Crosâyes, les éboulis ont progressivement cédé la place à des prairies verdoyantes, parsemées de grosses pierres qui semblaient avoir été déposées là par une main géante. Alors que nous traversions ce paysage idyllique, nous avons aperçu des mouvements furtifs sur les pentes environnantes. C'était probablement une marmotte, surprise par notre présence. Elle a été si rapide que nous n'avons pu qu'entrevoir une ombre fugace disparaître derrière un rocher.

Quelques instants plus tard, sur la Remointse du Ché Blanc, nous avons eu la chance de faire une rencontre plus prolongée avec une autre marmotte. Plus jeune et moins farouche que sa congénère, elle a continué à vaquer à ses occupations, nous offrant un spectacle attendrissant. Nous avons profité de cette opportunité pour saisir nos appareils photo et immortaliser ce joli moment, avant que la marmotte ne se retire tranquillement dans son abri souterrain.



Une jeune marmotte sur la Remointse du Ché Blanc.



Tête du Tronc et La Roussette.

Plus loin dans la descente, le sentier s'est enfoncé dans une jolie forêt de mélèzes. L'ombre bienfaisante des arbres nous offrait une fraîcheur bienvenue après les heures passées sous le soleil brûlant de la montagne.

Enfin, après une dernière descente, nous avons atteint le fameux Lac Bleu, qui nous a émerveillés par sa beauté. Sa couleur turquoise, d'une intensité incroyable, contrastait avec le vert sombre des conifères et le gris des rochers. Cette teinte unique est due à l'action combinée des algues et des argiles glaciaires sur lesquelles ruisselle l'eau cristalline d'une source située juste en amont. L'eau, d'une pureté exceptionnelle, invitait à la baignade, mais sa température glaciale nous a rapidement dissuadés.



Le Lac Bleu, avec la Petite Dent du Veisivi en arrière-plan.

Du Lac Bleu à La Gouille

Après avoir fait le tour du lac, nous nous sommes attaqués à la dernière étape de notre périple : le retour à La Gouille, notre point de départ. Nous avons ainsi repris le sentier balisé, qui descendait en pente relativement douce à travers la forêt.

Bien qu'il fût déjà assez tard dans l'après-midi, après 17 heures, nous avons croisé de nombreux randonneurs qui montaient vers le lac. Certains étaient étonnamment mal équipés, portant des baskets de ville à la semelle lisse, totalement inadaptées à la marche sur un chemin de montagne. Pas étonnant qu'ensuite on lise des commentaires sur le lieu du genre « *montée très difficile* ». La montagne, même sur des sentiers balisés, demande un minimum d'équipement pour être appréciée en toute sécurité.

En arrivant à La Gouille, nous avons été frappés par le contraste avec l'ambiance paisible du matin. Le hameau était désormais animé, rempli de randonneurs, de familles et de touristes venus admirer le Lac Bleu.

Bibliographie

- [Ban+16] Bernhard Rudolf Banzhaf et al. *Mont Dolent / Grand Combin / Pigne d'Arolla : du col de Balme au col Collon*. Alpinisme / Guide du CAS. Editions du Club Alpin Suisse, 2016. ISBN : 978-3-85902-347-5.
- [CASa] CAS. *Mont de l'Etoile 3369 m - D'Arolla par l'arête S*. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/cabanes-et-courses/portail-des-courses-du-cas/mont-de-lettoile-9083/randonnee-en-montagne/darolla-par-larete-s-5147/> (visité le 03/10/2024).
- [CASb] CAS. *Mont de l'Etoile 3369 m - En circuit, de Les Haudères à La Gouille*. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/cabanes-et-courses/portail-des-courses-du-cas/mont-de-lettoile-9083/randonnee-en-montagne/en-circuit-de-les-hauderes-a-la-gouille-6863/> (visité le 03/10/2024).
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf (visité le 21/12/2023).
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 17/07/2024).